



Annexe

Vue d'ensemble des mesures du programme de stabilisation 2017-2019

Allègement par rapport au plan financier provisoire 2017-2019 du 1^{er} juillet 2015

En millions de francs	2017	2018	2019
1. Rentes transitoires du personnel de la Confédération		4,5	5,6
2. Mesures dans le domaine propre de l'administration	135,2	143,4	149,8
3. Coopération internationale	143,0	200,5	243,4
4. Autres mesures dans le domaine des transferts du DFAE	0,6	1,2	1,2
5. Mesures dans le domaine des transferts du DFI	2,6	2,6	2,6
6. Migration et intégration	0,5	11,4	11,4
7. Mesures dans le domaine des transferts du DFJP	6,8	9,0	9,4
8. Armée	130,9		
9. Mesures dans le domaine des transferts du DDPS	5,2	5,2	5,2
10. Formation, recherche et innovation	142,3	168,6	174,4
11. Agriculture	74,6	84,6	96,3
12. Autres mesures dans le domaine des transferts du DEFR	3,5	3,9	4,2
13. Routes et apport au fonds d'infrastructure	67,5	4,5	6,9
14. Environnement	21,7	25,8	19,9
15. Autres mesures dans le domaine des transferts du DETEC	6,7	6,9	7,1
16. Infrastructure ferroviaire	53,1	84,5	93,5
17. Surveillance dans les transports publics		0,2	0,2
18. Protection contre les vibrations (éviter les coûts supplémentaires)			
19. Financement de la surveillance dans le domaine de l'AVS par le fonds AVS		1,2	1,2
20. Assurance-invalidité		61,0	62,0
21. Réduction individuelle de primes		73,5	77,0
22. Réforme de l'assurance militaire		2,5	3,4
23. Rémunération de la réserve pour les allocations familiales dans l'agriculture		1,2	0,9
24. Mesures ayant une incidence sur les recettes (émoluments)	1,9	2,2	2,5
Total	796,0	898,4	978,2